

Lettre d'Attestation

Certificat: 1075692

Contrat Principal: 161442

Projet: 1075692

Date d'émission: Le 18 décembre 2001

Émis à: **Kleton Manufacturing Inc.**
20701 Chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 5X5
CANADA



Autorisé par: Alain Ste-Marie
Directeur des opérations

CLASSE 7861 35 – ESSAIS SUR MESURE – Produits mécaniques

CSA International a effectué une évaluation, dans le cadre de son programme Contrat spécial /attestation spéciale pour le produit suivant répertorié dans la classe 7861 35 :

- Plate-forme de travail de catégorie 520, conçue pour une seule personne et pour être fixée temporairement sous la partie horizontale de chariots élévateurs ordinaires. Doit être utilisée avec les normes CSA relatives aux ceintures de sécurité et cordons d'assujettissement (classes de produits 7216, 7219, 7220, etc. et les normes CSA de la série Z259)

et confirme que ce produit est conforme aux articles pertinents de la section 7.35 de la norme qui suit, compte tenu de l'utilisation prévue du produit :*

ASME B56.1-1993 - *Safety Standard for Low Lift and High Lift Trucks (remplace la norme CSA B335.1-1977, Low Lift and High Lift Trucks)*

ASME B56.1a-1995 - *Addenda à la norme ASME B56.1-1993, Safety Standard for Low Lift and High Lift Trucks*

** Les exceptions suivantes s'appliquent étant donné que la norme n'est pas spécifique à ce produit :*

- Article 7.35.2 : non pertinent (ce produit n'étant pas une plate-forme pour opérateur) ;

- Article 7.35.3 f) : étant donné que cet appareil ne comporte pas de protège-conducteur et qu'il ne doit pas être vendu à un client qui demanderait un tel protecteur. Ce produit ne serait tout simplement pas vendu à un client qui demanderait un tel protecteur.

Cette lettre d'Attestation n'est pas une autorisation d'utiliser la marque CSA.

Le document original a été émis en anglais. En cas de divergence entre les versions française et anglaise, la version anglaise prévaudra.



Certificat: 1075692

Contrat Principal: 161442

Note :

Le requérant accepte de ne pas mentionner CSA International lorsqu'il utilise les résultats de cette évaluation dans sa publicité, en cas de litige ou autre sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de CSA International.

Les résultats contenus dans ce rapport se limitent aux échantillons vérifiés. En l'absence d'inspections de suivi, la CSA ne garantit aucunement, de façon explicite ou implicite, que ce rapport s'applique à la production de ce produit. Il est interdit de publier des extraits de ce rapport ou d'utiliser le nom de CSA International ou ses marques déposées, de quelque façon que ce soit, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de CSA International.

Cette lettre d'Attestation n'est pas une autorisation d'utiliser la marque CSA.

Le document original a été émis en anglais. En cas de divergence entre les versions française et anglaise, la version anglaise prévaudra.